

CARTE CADEAU ZARA
CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

1. La Carte Cadeau (ci-après: la Carte) est la propriété de la société émettrice (ci-après: ZARA) dont les coordonnées figurent sur la Carte ou dans l'e-mail d'envoi de la Carte virtuelle; le titulaire de la Carte étant un simple dépositaire.
2. La Carte est disponible dans les formats suivants:
 - 2.1 Carte physique en vente dans tous les magasins ZARA situés en France (ci-après: magasins ZARA) émise par ZARA France, S.A.R.L. au capital de 59 760 880 euros, immatriculée sous le N° 348 991 555 RCS Paris (FR 36 348 991 555), Immeuble Garonne, 80 avenue des Terroirs de France 75 012 PARIS. Adresse électronique : clients@fr.inditex.com; numéro de téléphone : 01.55.78.45.27
 - 2.2 Carte physique en vente sur le site www.zara.com pour la France (ci-après: www.zara.com) émise par FASHION RETAIL S.A.U, immatriculée au registre des sociétés de A Coruña, Volume 3 425, Section Générale, Feuille 49, Page C 47,731, 1^{ère} entrée, Avenida de la Diputación, Edificio Inditex, 15143, Arteixo (A Coruña), N° de TVA Intracommunautaire FR 01 792811713.
 - 2.3 Carte virtuelle en vente sur le site www.zara.com émise par FASHION RETAIL S.A.U, immatriculée au registre des sociétés de A Coruña, Volume 3 425, Section Générale, Feuille 49, Page C 47,731, 1^{ère} entrée, Avenida de la Diputación, Edificio Inditex, 15143, Arteixo (A Coruña), N° de TVA Intracommunautaire FR 01 792811713.
3. La Carte peut être utilisée pour acheter tout produit vendu dans tous les magasins ZARA ou sur www.zara.com. La Carte ne peut pas être utilisée dans les magasins d'autres pays ni sur le site www.zara.com d'autres pays.
4. Le prix de la Carte peut être réglé par tout moyen de paiement accepté dans les magasins ZARA ou sur www.zara.com, selon le lieu d'achat initial de la Carte. La Carte ne peut être payée avec une autre Carte.
5. Le solde disponible de la Carte ne peut pas être remboursé ni échangé contre des espèces. Nonobstant ce qui précède, comme pour les autres produits mis en vente dans les magasins ZARA ou sur www.zara.com et selon les mêmes conditions que celles prévues en fonction du lieu d'achat initial, le retour de la Carte non encore utilisée pourra être accepté selon les conditions suivantes:
 - 5.1 La Carte physique achetée dans tout magasin ZARA (article 2.1 des présentes conditions générales) peut être retournée dans le délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat de la Carte et celle achetée sur le site www.zara.com (article 2.2) peut être retournée dans le délai de trente (30) jours à compter de la date de l'e-mail de confirmation de l'envoi.
 - 5.2 La Carte virtuelle achetée sur le site www.zara.com (article 2.3 des présentes conditions générales) peut être retournée dans le délai de trente (30) jours à compter de la date d'envoi de la Carte virtuelle par ZARA à son destinataire.

Le prix réglé pour la Carte sera remboursé avec le même mode de paiement que celui utilisé pour son achat. Pour un tel remboursement, le ticket de caisse original ou le e-ticket (en format digital ou papier) joint à l'email de confirmation d'envoi, qui est également sauvegardé sur le compte du client sur le site internet www.zara.com et sur l'application ZARA (selon si la Carte a été achetée dans un magasin ZARA ou sur www.zara.com) et, selon le cas, la carte utilisée pour effectuer le paiement et le reçu de la transaction devront être présentés. Le retour d'une Carte achetée à l'étranger ou sur le site www.zara.com de tout autre pays ne pourra pas être accepté.

6. La Carte peut être utilisée aussi souvent que son titulaire le souhaite, jusqu'à ce que son montant total soit épuisé et ce pendant sa période de validité.
7. Le solde disponible sur la Carte à tout moment correspondra à la différence entre le montant disponible avant l'achat et le montant utilisé pour effectuer cet achat. Lorsque le prix d'achat excède le solde disponible de la Carte, la différence peut être payée par tout autre moyen de paiement accepté dans les magasins ZARA ou sur www.zara.com, selon le cas.
8. Le solde disponible de la Carte est mentionné sur le ticket de caisse délivré pour tout achat réalisé avec la Carte, pour les achats effectués dans les magasins ZARA, ou dans les informations fournies lors de la passation de commande, pour les achats effectués sur le site www.zara.com. Le solde disponible de la Carte peut être vérifié dans tous les magasins ZARA ou sur le site www.zara.com. Sauf preuve contraire, le solde de la Carte disponible à un moment donné sera celui indiqué par le lecteur de Carte utilisé dans les magasins ZARA, ou celui mentionné en consultant le site www.zara.com.
9. Les produits achetés dans un magasin ZARA avec la Carte sont soumis aux mêmes politiques d'échange et de retour que tous les autres produits achetés dans les magasins ZARA. D'autre part, les produits achetés avec la Carte sur www.zara.com seront soumis aux politiques d'échange et de retour mentionnées sur ce site.
10. Le remboursement, le cas échéant, de produits achetés avec la Carte et faisant l'objet d'un retour sera crédité comme suit:
 - 10.1 En augmentant le solde disponible de la Carte, à condition toutefois que la Carte soit toujours valide au moment du retour.
 - 10.2 Par un bon d'achat dont l'émettrice et les modalités de remise sont spécifiées ci-dessous, si la Carte n'existe plus au moment du retour des produits ou si la durée de validité de la Carte a expiré lors du retour des produits :
 - 10.2.1 Bon d'achat émis par ZARA France S.A.R.L. et remis en magasin, pour le remboursement de produits achetés dans les magasins ZARA.
 - 10.2.2 Bon d'achat émis par FASHION RETAIL, S.A.U. et envoyé par e-mail à l'adresse du client qui a effectué l'achat avec la Carte, pour le retour de produits achetés sur www.zara.com.

Les modes de remboursement prévus ci-dessus constituent une condition essentielle et en tant que tels, ils sont réputés être expressément acceptés lors de l'achat et/ou lors de l'utilisation de la Carte.

11. La Carte est valable pour une durée de trois ans à compter de la date (i) d'achat de la Carte physique achetée en magasin, (ii) de l'e-mail de confirmation de l'envoi de la Carte physique achetée sur www.zara.com et (iii) d'envoi de la Carte virtuelle au destinataire. À l'expiration de la durée de validité, la Carte ne peut pas être renouvelée ni utilisée pour effectuer des achats, et aucun solde disponible de la Carte ne peut être réclamé.
12. La Carte n'est pas nominative. Son détenteur sera exclusivement responsable de l'utilisation et de la garde de la Carte. Elle ne peut pas être remplacée en cas de vol, de perte et de dommage. Toutefois ZARA se réserve le droit de remplacer la Carte en cas de modification de son format.
13. En cas d'achat de la Carte virtuelle sur www.zara.com, ZARA n'est aucunement responsable de la non-réception ou du retard de réception de cette Carte par son destinataire, pour toutes raisons indépendantes de la volonté de ZARA, et notamment pour: (i) les défaillances ou la panne de lignes/systèmes de télécommunications, (ii) le retard de transmission d'informations ou de données, voire la perte d'informations ou de données, susceptibles de se produire dans toutes les circonstances prévues au point (i) ci-dessus; (iii) l'inexactitude des coordonnées du

destinataire de la Carte virtuelle fournies par l'acheteur de celle-ci; (iv) la non-livraison de la Carte à l'adresse e-mail fournie, ou (v) le fait que l'e-mail envoyé par ZARA soit considéré comme un spam ou un e-mail indésirable.

14. Les Cartes obtenues dès l'origine par des moyens illicites sont nulles et non avenues; elles ne peuvent pas être utilisées pour effectuer des achats et leur prix ne peut pas être remboursé.
15. La Carte ne peut pas être utilisée à des fins de publicité ou de promotion de produits ou de services commercialisés par tout tiers autre que l'émettrice de la Carte, sauf autorisation préalable écrite de l'émettrice.

16. Il est rappelé que le consommateur qui décide d'agir en garantie légale de conformité bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir; qu'il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L211-9 du Code de la consommation ; qu'il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai étant porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, le consommateur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Rappel des dispositions du Code de la consommation et du Code civil :

- Article L211-4 du Code de la consommation : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

- Article L211-5 du Code de la consommation : Pour être conforme au contrat, le bien doit :
- 1) Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
 - 2) Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

- Article L211-12 du Code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

- Article 1641 du Code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

- Article 1648 al 1^{er} du Code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

17. L'achat et/ou l'utilisation de la Carte impliquent l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation, lesquelles sont remises au client lors de l'achat de la Carte en magasin ZARA et mises à disposition de l'acheteur sur le site www.zara.com, et sont également disponibles dans les magasins ZARA et/ou sur le site www.zara.com.
18. Les conditions générales d'achat et d'utilisation disponibles sur le site www.zara.com régissent également l'achat et l'utilisation de la Carte faite sur ce site internet.